

Synode: les sujets prioritaires

Catholiques » Homosexuels et femmes sont au cœur des préoccupations des délégués.

Les dix membres de la délégation suisse en ligne à la phase européenne du synode réuni à Prague font part de leurs préoccupations. Dans une déclaration, ils listent une série de thèmes prioritaires à leurs yeux: «En tant qu'Eglise, nous ne sommes crédibles que si nous

postulons la participation des personnes homosexuelles sans les rejeter comme des pécheurs. Une véritable participation signifie ici aussi valoriser leurs relations et ne plus leur refuser la bénédiction de Dieu. L'exclusion des divorcés remariés est également incompatible avec la prise au sérieux de la situation des personnes concernées.»

Pour la délégation, «il ne peut y avoir de véritable égalité

des sexes dans l'Eglise sans un accès égal de tous à tous les ministères de l'Eglise. La participation ne doit pas rester une simple rhétorique, mais elle est appelée à devenir une pratique.»

Pour elle, écouter les jeunes signifie remettre en question la tradition. Il s'agit de «donner de l'espace à leurs visions et à leurs préoccupations, et de les impliquer systématiquement dans les processus de décision». » CATH.CH

UKRAINE

BALLET DIPLOMATIQUE

En marge du synode, l'archevêque du diocèse de Moscou, Mgr Paolo Pezzi, s'est dit «très positif» face à la possibilité d'une rencontre entre le pape François et le patriarche orthodoxe Cyrille de Moscou. De son côté, le pape a affirmé aux médias, au retour du Soudan du Sud, qu'il espérait se rendre en Ukraine et en Russie pour y rencontrer les deux présidents. CATH.CH

Baptêmes dans le Léman

Recours » L'Eglise évangélique de Coligny a déposé un recours auprès du Tribunal fédéral contre l'interdiction qui lui a été faite par les autorités genevoises de célébrer un baptême dans le lac Léman. Pour les recourants, cette décision porte une atteinte injustifiée à la liberté religieuse et de réunion induite par une application disproportionnée de la loi genevoise sur la laïcité.

Le 29 mai 2022, l'Eglise évangélique de Coligny avait sollicité

l'autorisation de célébrer un baptême sur la plage de la Savonnière à Collonge-Bellerive. Il s'agissait du baptême par immersion d'un adulte en présence de ses proches. Aucune sonorisation n'était prévue. Le 27 juin, le Département de la sécurité, de la population et de la santé a interdit cette manifestation considérant qu'elle portait atteinte à la laïcité de l'Etat. Le 20 décembre, la Cour de justice a confirmé cette interdiction. » CATH.CH

Le droit au mariage pour les religieux était déjà défendu par le réformateur Ulrich Zwingli. Explications

Cinq siècles de «mariage pour tous»

« ANNE-SYLVE SPRENGER, PROTESTINFO

Réforme » Il y a 500 ans, le 29 janvier 1523, le prédicateur Ulrich Zwingli défend ses thèses réformées devant les autorités zurichoises. Parmi celles-ci, la question du célibat des prêtres tiendra un rôle décisif dans le processus de réforme de l'Eglise, comme l'explique l'historien Olivier Christin de l'Université de Neuchâtel, spécialiste des questions religieuses et politiques. Interview.

Le mariage pour tous, véritable déclencheur de la Réforme?

Olivier Christin: En effet, la question du mariage des religieux – clercs, prêtres, bonnes sœurs – a été l'une des premières disputées à être débattues publiquement, et ce dès les débuts du processus réformateur. La controverse a d'ailleurs été tout aussi virulente que lors des débats sur l'actuelle acception du terme «mariage pour tous».

Comment cette revendication s'est-elle imposée chez les futurs réformateurs?

Les premières critiques à l'endroit du célibat des religieux remontent à la fin du Moyen Age, avec les querelles autour des prêtres concubinaires et du recours à la prostitution de la part de certains clercs. Il y a, à cette époque, toute une littérature et iconographie représentant ces hommes d'Eglise comme libidineux et ayant des maîtresses. Et ce n'est pas qu'un fantasme: selon les sources officielles, dans certaines régions, la proportion de clercs et de curés concubinaires frôle les 30%.

Pour les réformateurs, le vœu de chasteté serait donc la cause de cette immoralité?

Exactement. Pour Zwingli, pour Luther, pour Bucer, le mariage peut également constituer une voie de chasteté. En relisant les épîtres de Paul, ils se rendent compte que le modèle prôné du célibat et de la virginité n'est pas exclusif. De fait, si des religieux ne se sentent pas appelés par le célibat, il existe un autre modèle qui est tout aussi pieux et moralement louable: le mariage. Un mariage honorable apparaît dès lors comme le meilleur rempart contre la débauche.

Comment expliquer que ces réflexions apparaissent



Ulrich Zwingli et son épouse Anna Reinhart, une scène tirée du film *Le réformateur* (2019) du réalisateur Stefan Haupt. Elite Film/DR

simultanément? Luther et Zwingli étaient-ils en contact?

Il s'agit de deux réformes exactement contemporaines, à quelques mois près de l'année 1522. Celles-ci n'ont cependant pas les mêmes fondements théologiques. Luther et Zwingli se connaissent, ils se lisent surtout, mais ne s'apprécient guère. Sur différents points de doctrine, leurs positions sont même inconciliables. Pour autant, ils se posent les mêmes questions, notamment sur tout ce que l'Eglise médiévale leur semble avoir ajouté à la pureté du message évangélique: les vœux perpétuels, les règles du carême, les indulgences, etc.

En ce qui concerne l'interdiction de se marier pour les prêtres, ne prêchaient-ils pas aussi un peu pour leur propre paroisse – soit leur vie personnelle?

En effet, il semble que Zwingli ait fait l'objet d'une accusation publique au sujet de relations

sexuelles qu'il aurait eues avec une jeune Zurichoise, en 1518. La controverse de 1522 sur le célibat ne manque donc pas d'apporter des réponses à son propre vécu, soit de justifier sa conduite. D'ailleurs dès 1522, il vivra avec Anna Reinhart, une veuve qu'il épousera officiellement seulement en 1524.

Et du côté de Luther?

Cette question théorique autour de la moralité du clergé renvoie chez lui à une question pratique. Alors que beaucoup de monastères vont fermer, à Genève comme à Zurich, Luther se retrouve face à la question de ce qu'il va advenir de ces religieux et religieuses. Vont-ils pouvoir rentrer dans le monde? Se marier? Luther va d'ailleurs épouser une ancienne religieuse, Catherine de Bora, en présentant ce mariage comme un devoir religieux, un sacrifice. Il écrira: «Ce sera ma croix. J'entre dans le mariage



«Un mariage honorable apparaît dès lors comme le meilleur rempart contre la débauche»

Olivier Christin

en renonçant à la pleine gestion de mon temps libre.» Ces interrogations se posent à des dizaines de religieux, au point de devenir une question sociale dans les villes en train de basculer dans la réforme, comme Wittenberg, Strasbourg, Zurich ou Berne.

Quelles réactions a suscité leur prise de position favorable au mariage pour tous?

On les accuse de vouloir renoncer à leurs vœux de chasteté non pour des raisons théologiques mais pour pouvoir débâcher des religieuses et s'adonner à leurs désirs charnels. Ce reproche va perdurer tout au long des guerres de religion, non seulement en Suisse, mais en France, en Belgique et puis dans les pays du Sud. Accusés de débauches, les protestants argumentent qu'au contraire, le mariage est une discipline du corps et un moyen de la maîtriser.

Quelle était justement la vision du mariage à cette époque?

Rappelons un point dogmatique: le mariage est un sacrement chez les catholiques, tandis que pour les protestants, le mariage est juste un contrat entre deux personnes. Mais dans les deux confessions, le mariage reste une convention sociale, c'est-à-dire le moyen de créer des dynasties. Il y a des stratégies matrimoniales que l'on va cependant surveiller au sein de ces nouvelles familles protestantes.

C'est-à-dire?

Les pasteurs qui se marient font très attention à ne pas se marier avec quelqu'un qui n'est pas de la même condition. On reste dans le même milieu social: le monde urbain, les filles d'hommes de lettres, de marchands, de juristes, d'universitaires. Le pasteur et sa femme vont ainsi devenir un modèle public de la bonne famille chrétienne. Le rôle de l'épouse est d'ailleurs très important. Elle est l'exemple de la vertu: de la bonne mère, qui éduque les enfants et tient bien sa maison.

Comment comprendre, cinq siècles plus tard, la rigueur catholique sur cette question du célibat des prêtres?

Il y a une raison historico-théologique qui est que, comme le mariage, l'ordination est considérée comme sacrement et que le clergé bénéficie d'un statut spécifique. Aujourd'hui il y a aussi une raison politique à ce refus, qui est qu'à partir des années 1970-1980, l'Eglise catholique a choisi le terrain de la sexualité – celui du refus de l'homosexualité, de la contraception, de l'avortement, des préservatifs dans la lutte contre le sida – comme terrain de lutte contre la modernité.

Y a-t-il un lien entre cette question du mariage pour tous et les autres remises en question opérées par la Réforme?

Qu'il s'agisse du mariage ou de la question du jeûne ou du carême, les réformateurs vont mettre en avant la liberté du chrétien. Il n'y a plus besoin de contrôler les pulsions avec ces règles extérieures, mais avec une vraie morale personnelle librement choisie. Tous ces sujets renvoient au sujet majeur de la Réforme: le salut ne dépend pas des bonnes œuvres de chacun, mais de la seule grâce de Dieu. »